

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2015

Les membres du conseil municipal sont convoqués le 9 Février 2015 à 20 heures 30, en séance ordinaire.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 8 Décembre 2014,
- Compte administratif 2014,
- Orientations budgétaires 2015 (taxes, travaux ...)
- Questions diverses,
- Informations diverses.

Le Temple, le 2 Février 2015

Le Maire,

Les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire le 9 Février 2015 à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur PALLIN Jean-Luc, Maire.

Présents : Mrs MARTIN Stéphane, BIESSE Jean-Pierre, PREVOT Bruno, MAURIN Jean-Jacques, ROBERT Michel, BEAUBOIS Cédric, BOS Guillaume, CORNE Philippe, CUMERLATO Jean-François, Mmes HALARD Françoise (pouvoir à Monsieur PALLIN), GASSIAN Bérengère, JUARROS Emeline, NOUETTE-GAULAIN Karine  
Absente excusée : Madame DELUGIN Delphine,

Le procès-verbal de la séance du 8 Décembre 2014 est adopté à l'unanimité sans observations.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur BIESSE Jean-Pierre, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur PALLIN Jean-Luc, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- |  |                  |
|--|------------------|
| - section de fonctionnement (excédent) | 180 898,78 euros |
| - section d'investissements (déficit)  | 88 785,14 euros  |

Soit un résultat de clôture (excédent) de 92 113,64 euros.

### COMPTE DE GESTION 2014

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### AFFECTATION DES RESULTATS 2014

Le conseil municipal, après avoir voté le compte administratif :

1°) constate les résultats suivants :

- |   |                  |
|---|------------------|
| - résultat de la section de fonctionnement (excédent) | 180 898,78 euros |
| - résultat de la section d'investissements (déficit)  | 88 785,14 euros  |

2°) décide :

- d'affecter la somme de 88 785,14 euros en section d'investissements pour couvrir le déficit susvisé,
- de reporter la somme de 92 113,64 euros en section de fonctionnement au moment du vote du budget 2015 ou des délibérations modificatives.

## **OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET 2015**

Monsieur le Maire expose que l'article L.1612-1 du CGCT dispose que jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant le quart des crédits ouverts (dépenses réelles) au budget de l'exercice 2014, s'élevant à la somme de 32 859,67 euros,

Considérant les besoins de la commune d'ouvrir les crédits nécessaires avant le vote du budget primitif 2015, en vue de l'achat de matériel et la réalisation de l'étude nécessaire à l'enfouissement des réseaux, à engager au cours du premier trimestre 2015,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses nouvelles d'investissement, ainsi que les écritures d'ordre liées aux avances de marchés, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2015, à hauteur des montants indiqués ci-après et précise que ces crédits seront intégrés au budget primitif 2015 lors de son adoption :

- D2151 - 10013	Etude enfouissement réseaux	2 040,00 euros
- D2315 - 10005	Achat d'un souffleur	516,00 euros

## **ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015**

Travaux et investissements à prévoir :

- nettoyage du terrain de La Lebade,
- assainissement des logements communaux,
- aménagement des abords de la mairie et des espaces verts,
- travaux de voirie,
- travaux d'enfouissement des réseaux éclairage public et télécommunications Route du Porge et Route de Saumos,
- isolation des bâtiments (mairie, logements communaux, garderie scolaire),
- travaux salle des fêtes (appenti, sanitaires),
- parking église, cimetière et mur, aire de covoiturage,
- modification du PLU

Frais de personnel : renouvellement du contrat aidé de Madame SERRES Sylvie sur une durée de 12 mois

Subvention aux associations : augmentation de la subvention allouée à l'Association de Gymnastique Volontaire et à l'Association Culturelle et Sportive.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Ancienne caserne : Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 4 Février 2015 avec le Conseil Général et Gironde Habitat concernant le projet immobilier de revitalisation du centre bourg.

Gironde Habitat engage les études de faisabilité sur la base du programme communal en recherchant par tous moyens l'équilibre économique de l'opération. Les premiers résultats d'études sont attendus pour fin avril 2015.

Agence postale : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'indemnité forfaitaire mensuelle est fixée à 1 127,00 euros à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2015.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été procédé à l'achat d'un routeur auprès de la Société SYNEXIA pour un montant de 263,28 euros TTC.

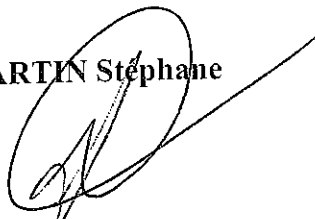
Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé au Conseil Général de la Gironde par l'ensemble des maires des communes rattachées au Collège de Lacanau pour demander une extension de celui-ci.

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la réunion de la Communauté de Communes « Médullienne » du 4 Mars 2015 et notamment du projet de la zone du Pas du Soc.

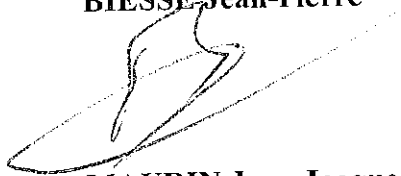
Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la réunion de la CLE « Lacs Médocains » aura lieu le 6 Mars 2015 à Carcans.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion d'information sur le projet des champs captants « Les Landes du Médoc » aura lieu le 27 Février 2015 à 14 heures 30 à Sainte-Hélène.

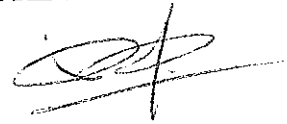
**MARTIN Stéphane**



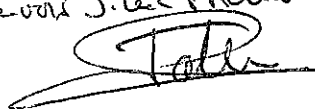
**BIESSE Jean-Pierre**



**PREVOT Bruno**




**HALARD Françoise**

*Recevois J. de P. Halard*  


**MAURIN Jean-Jacques**



**ROBERT Michel**



**CUMERLATO Jean-François**



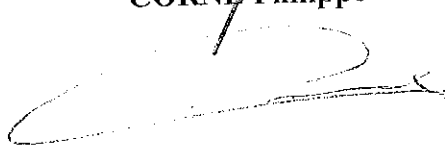
**BOS Guillaume**



**BEAUBOIS Cédric**



**CORNE Philippe**



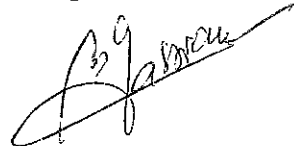
**DELUGIN Delphine**



**JUARROS Emeline**



**GASSIAN Bérengère**



**NOUETTE-GAULAIN Karine**